

# Le Vieux-Marchois



Mairie du Vieux-Marché  
11, Plasenn ar C'hezeg  
22 420 LE VIEUX-MARCHE

Téléphone : 02 96 38 91 13  
Télécopie : 02 96 38 94 97  
Messagerie : mairie.vieuxmarche@orange.fr

**Horaires d'ouverture de la mairie :**

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h15 à 17h00
- Mercredi de 9h00 à 16h30
- Samedi de 8h00 à 12h00

## Dans ce numéro :

Le mot du maire	1
Recensement 2009	1
Ecole : sécurisation du parking, cour « verte » et potager	2
Un salon bio et un festival de photos ?	2
Restauration d'un fond de vallée	2
Bâtiments : le point sur les travaux	3
Habillage des poubelles	3
Les Arts et la vie au Vieux-Marché	3
Les cours de gymnastique	3
Informations pratiques	4
Etat Civil	4
La Compagnie Papier Théâtre vous propose	4
Astuce du jardinier : les plantes couvre-sol	4

## Bulletin communal de liaison



Numéro 3

Janvier 2009

## INVITATION

A la cérémonie des vœux organisée  
le 17 janvier 2009 à la salle des fêtes à 19 heures

### Le mot du Maire

Le propre d'une tradition est de se perpétuer et pour le Nouvel an, elle s'exprime année après année, en janvier. Et l'année 2009 n'y échappe pas ! Pourquoi d'ailleurs y échapperait-elle ?

Bonne et heureuse année pour la concrétisation de vos projets et de vos actions, et bonne et heureuse année pour vous-même et tous ceux qui vous sont chers.

La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu le samedi 17 janvier à 19 heures et vous y êtes cordialement invités.

A cette occasion, un documentaire sur la commune, réalisé par Gérard Scolan, sera projeté.

Janvier verra, à partir du 15, débuter le recensement. Le dernier date de 2004 et 1132 habitants avaient été recensés.

L'INSEE vient de nous communiquer la population légale au 1er janvier 2009 qui se chiffre à 1146.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à Nelly POILBOUT et Aurélie VACHER qui vous sont présentées ci-dessous.

### Recensement de la population 2009

Cette année, comme toutes les personnes résidant dans notre commune,

**vous allez être recensé(e).**

Le recensement se déroulera **du 15 janvier au 14 février 2009**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. **Votre participation est essentielle.** Le recensement de la population fournit la population de la France et de ses communes ainsi que des statistiques sur les logements, les habitants et leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens... Il permet ainsi de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

#### Ci-dessous, les agents recenseurs 2009 du Vieux Marché :



POILBOUT Nelly



VACHER Aurélie

**Merci de leur réserver  
le meilleur accueil**

## Ecole : Sécurisation du parking, cour « verte » et potager



De nouveaux travaux vont bientôt avoir lieu près de l'école. Le parking actuel est mal agencé et pose des problèmes de sécurité des personnes avec les manoeuvres nécessaires pour se garer et en sortir. Un architecte du CAUE a réfléchi avec les élus pour définir son réaménagement. Un marquage au sol va permettre de redéfinir les emplacements et une sortie va être créée en bordure de la limite actuelle, au niveau d'une ancienne décharge sauvage, qui va ainsi être supprimée. Le reste de la parcelle qui jouxte le parking

est constitué d'une petite zone humide. Celle-ci sera restaurée et mise en valeur. La partie la plus proche de l'école servira de « cour verte » pour les enfants pendant au moins une partie de l'année.

Par ailleurs, un potager sera bientôt créé à l'école. Ce projet pédagogique sera certainement accompagné par l'association « le jardin des Buzhugs » qui intervient déjà dans d'autres écoles pour faire la promotion du jardinage au naturel auprès des enfants.

## Un salon bio et un festival de photos au Vieux-Marché ?

Le mercredi 3 décembre a eu lieu à la salle Victor Hugo la première réunion de concertation pour organiser **une foire éco-bio au Vieux Marché**. C'est un habitant de la commune qui a lancé cette idée et, en attendant la constitution d'une association, des représentants de l'équipe communale assurent le relais. Il s'agit d'abord de rassembler un groupe de personnes intéressées par le thème et décidées à se lancer dans l'aventure.

Cet événement, qui durera une ou deux journées, ne se déroulera pas avant le printemps 2010. Il permettra de renforcer la place de notre commune dans la dynamique environnementale qui s'est développée ces dernières années.

Alimentation, hygiène, habillement, habitat, énergies, artisanat, agriculture, jardinage... de nombreux secteurs sont concernés par les questions liées à la sauvegarde de notre planète. C'est aujourd'hui que nous préparons le monde de demain, le monde de nos enfants et de nos petits enfants. Nous leur devons d'en prendre soin !

**La prochaine réunion, ouverte à tous, aura lieu le mercredi 7 janvier 2009 à 20h30 à la**

Quant au **festival photo**, l'idée est née à l'occasion du déplacement de plusieurs trégorrois au festival international de photo nature de Montier en Der (Haute Marne) : pourquoi ne pas créer un festival du même type dans notre secteur puisque qu'il n'y en a pas en Bretagne ? La réflexion est en cours. A suivre...



Photo: Samuel JOUON



Photo: Samuel JOUON

## Restauration d'un fond de vallée dans le bourg

La commune a acquis des terrains (2 600m<sup>2</sup>) en contrebas de la salle des fêtes. Cette zone humide abandonnée et en friche va être restaurée et mise en valeur. Depuis peu les travaux de débroussaillage, d'élagage et d'arrachage de certaines essences ont démarré. Une fois les travaux réalisés, cet espace réouvert pourra permettre d'envisager, dans un second temps, la création d'un sentier de randonnée.

Cette démarche a pour objet d'améliorer le cadre de vie en offrant un paysage naturel agréable à deux pas du bourg et doit aussi permettre de régénérer cette zone de sources qui contribue à la préservation de la qualité de l'eau. Les travaux, d'un montant total de 7 800 €) sont financés à 80 % dans le cadre du contrat de restauration entretien des cours d'eau du bassin versant du Léguer. Les 20 % restants sont pris en charge par la communauté de communes de Beg ar C'hra.

## Bâtiments : Le Point sur les travaux

### Ecole

Le projet de rénovation porte en partie sur la mise aux normes électrique, incendie, la réfection des sols, des peintures, des sanitaires, etc. la création d'une salle de garderie périscolaire en lieu et place de l'actuel restaurant scolaire. Les élus, soucieux de la gestion des flux et du développement durable, réfléchissent à des solutions en terme de chauffage et d'économies d'eau. Le choix de l'architecte a été validé. Il s'agit du cabinet PHILIPPE de Saint-Connan. La phase de consultation va être lancée début 2009.

Concernant les jeux de la cour d'école, de nouveaux bacs à sable ont été installés. Les travaux de rénovation de l'école incluant une réflexion globale sur l'aménagement extérieur, d'autres jeux seront mis à la disposition des enfants après les travaux sur le bâtiment.

### Restaurant scolaire

Le chantier avance bien. Les travaux de menuiseries extérieures et intérieures (Entreprise Baies Alu), d'isolation (Entreprise LE COUILLARD) et de placo (Entreprise CARN) sont achevés.

L'électricité (Entreprise AM'ELEC), la ventilation (Entreprise LE BRETON) et la plomberie (Entreprise LE BRETON) sont en cours.



## Habillage des poubelles : pas avant plusieurs mois

Il était prévu d'habiller dès cet hiver les premiers containers pour améliorer l'esthétique et éviter leur déplacement par vent fort. Cependant, la communauté de communes de Beg ar C'hra va lancer en 2009 une étude sur l'optimisation des modes de collecte. Aussi, il est plus judicieux d'attendre les résultats de cette étude avant de lancer des investissements, car la taille des containers et donc de leur habillage pourrait être modifiée.

## Les Arts et la Vie 2008 au Vieux Marché

Les rencontres culturelles et artistiques paroissiales « Les Art et la Vie » se sont déroulées dans la commune du 25 au 27 avril 2008. Près de 1000 personnes ont découvert les différentes activités proposées.

La marraine 2008 était Laurence SIBILLE, peintre locale. Les exposants, environ une trentaine, ont apprécié la qualité, la luminosité de la salle. On peut notamment souligner la présence de l'association Art C'houerc'had et de Mme Gertrud KELLER, artistes locaux.

A l'espace « enfants du monde », plusieurs enfants du Vieux Marché ont présenté poèmes, dessins, chants, comptines. Mathieu PERARD a proposé une sculpture en bois sur le thème du racisme. Ils se sont tous vu remettre, par Laurence SIBILLE, un diplôme souvenir avant le tirage de la tombola.

En 2009, la troisième édition de ces rencontres culturelles paroissiales vous donne rendez-vous aux mêmes dates à PLOUARET. Le thème proposé aux enfants du canton est « Les animaux domestiques familiaux ».

Janot Cornic.

## Les cours de gymnastique

Depuis septembre, les cours de gymnastique ont repris leurs activités à la salle des sports.

Deux associations proposent des séances pour tous les adultes :

- Jeudi de 14H00 à 15H00 « Gym en liberté »
- Mardi de 20H30 à 21H30 « Gym détente »

La cotisation est de 50 € l'année avec un premier cours gratuit pour les nouveaux adhérents. Le certificat médical est obligatoire. Les inscriptions sont possibles en cours d'année avec un tarif différent.

Renseignements et inscriptions sur place.

Les présidentes :

Martine Le Quéré & Françoise Arzul.



## Informations pratiques

### Jours et heures d'ouverture de la Sous Préfecture de LANNION :

Sous Préfecture ouverte du lundi au vendredi

De 8H30 à 12H00 et de 13H15 à 16H15

### "Mon compte ameli" : suivez en temps réel vos remboursements

« Mon compte ameli » est un service de l'Assurance Maladie accessible par internet à partir du site [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr). Ce service vraiment pratique vous permet :

- de suivre en temps réel le détail de vos remboursements et indemnités journalières sans attendre votre relevé de prestations ; de consulter le compteur des participations forfaitaires et franchises ;
- de contacter votre caisse en ligne. Grâce à ce service vous pouvez aussi consulter vos relevés mensuels de prestations et les télécharger.

Accessible à **tous les assurés du régime général**, ce service est pratique, rapide, malin et facilite vos relations avec l'Assurance Maladie.

Pour créer votre compte ameli, rendez-vous sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) et laissez-vous guider par l'aide en ligne !

## Etat Civil 2008

### • Naissances :

Léane RIVA le 29 octobre

Evann LAMOTTE --BITAILLE le 6 novembre

Soren PERTOT-- DUCHON le 7 décembre

### • Mariages :

Philippe MASSELIS et Sophie VANDERSLUYS  
le 25 octobre

### • Décès :

Pierre FEGAR le 14 septembre

Marie Françoise FRANCOIS le 02 octobre

Roger CLARK le 19 octobre

Aimée LE GOAZIOU le 26 octobre

Yves CHAUVEL le 02 décembre

## La Compagnie Papier Théâtre vous propose...

### Hans et Greutel par le Bob Théâtre.

C'est presque le même titre, c'est presque la même histoire, avec les presque même personnages mais voilà C'EST PAS PAREIL.

Si bien sûr il y a la mère qu'est méchante, un peu comme une sorcière mais en pire, la papa qu'est bon comme du bon pain sauf que la croûte elle est molle et il y a le fils Hans et la fille Greutel.

**Du théâtre d'objet familial comme on l'aime déjanté, drôle et inventif !**

**Dimanche 18 janvier à 16 heures**

**Salle Victor Hugo au Vieux Marché**

Tarifs : 6 €, 4 € pour les enfants

## Astuce du jardinier : Les plantes couvre-sol

Tout jardinier cherche à obtenir le maximum de son jardin sans y consacrer trop de temps et d'énergie. Pour cela, deux pratiques incontournables sont à retenir et à mettre en oeuvre : l'emploi de paillages et l'utilisation de plantes couvre - sol.

Les plantes couvre-sol sont des végétaux qui s'étalent sur le sol sans prendre de hauteur ou peu. L'utilisation de ces plantes est un bon moyen d'éviter d'avoir de mauvaises herbes dans son jardin.

Exemples de plantes couvre-sol : saxifrages, sédums, millepertuis, le bugle rampant bleu, le *Lamium maculatum*,...

Si ces plantes s'avèrent capables, une fois bien installées, de limiter la progression des mauvaises herbes, mieux vaut les mettre en place en terre débarrassée d'adventices. Plantez de préférence en automne ou au printemps et ne tardez pas pour épandre, entre les touffes, un épais paillis de 7 cm d'épaisseur. Arrosez jusqu'à reprise complète et désherbez au fur et à mesure. Elles exigent peu d'entretien. Il suffit de les fertiliser de temps en temps, de les tailler au besoin.